

Snep

N° 838
15-07-2010

ORGANE du Syndicat National de l'Éducation Physique de l'Enseignement Public - FSU

7 septembre :

**tous dans l'action unitaire
interprofessionnelle pour les retraites,
l'emploi, les salaires**

**Dès la prérentrée,
agir pour l'éducation
avec temps fort
le 6 septembre**

Bonnes vacances !

Sous le soleil,

on résiste aux coups...

Vers une rentrée de luttes exceptionnelles ?

Réussir à la veille des congés d'été une mobilisation de l'ampleur de celle du 24 juin, témoigne à la fois d'une prise de conscience croissante dans l'opinion publique quant aux enjeux sociaux considérables sous-jacents à la réforme des retraites, et d'une colère grandissante face aux mesures gouvernementales enfin dévoilées, qui font porter 85% du financement sur les salariés et les ménages.

L'unité syndicale, non seulement maintenue mais renforcée depuis la première étape d'action commune du 23 mars, est un des moteurs fondamentaux de ce succès. FO ne s'y est pas trompé en rejoignant, dès le 29/06, l'interprofessionnelle pour signer l'appel commun à faire du 7 septembre, 1^{er} jour du débat parlementaire, une journée de grèves et de manifestations encore plus exceptionnelle.

Nous l'avons déjà dit et écrit : le calendrier gouvernemental arrêté pour cette réforme (*présentation en conseil des ministres le 13/07, débat parlementaire entre le 7 et le 20/09*) dénote de la volonté d'éviter tout débat de nature à éclairer l'opinion publique, conditionnée par le pouvoir à l'idée d'un recul « inéluctable » de l'âge de départ à la retraite. Bataille de conviction et course de vitesse, voilà donc ce à quoi nous sommes confrontés.

Dans ce cadre, soyons lucides : les personnels de l'éducation et des secteurs de l'EPS et du Sport peuvent et doivent, dans les actions à venir, être encore nettement plus mobilisés que ce 24 juin. En effet, n'en doutons pas, le pouvoir entend faire de l'acceptation de cette réforme, le fer de lance d'une stratégie de rejet de toutes les revendications portées par les forces sociales, dans quelque domaine que ce soit. Il est donc fondamental que nous jetions le maximum de forces dans l'action unitaire interprofessionnelle du 7 septembre, pour imposer des reculs sur ce dossier, en vue du retrait du projet actuel et de l'élaboration d'une réforme négociée avec les partenaires sociaux, pour la défense et l'amélioration des retraites par répartition et des pensions. Nous y porterons également les questions de salaires, d'emploi et de services publics. La mobilisation doit être exceptionnelle et permettre la poursuite et l'extension du mouvement unitaire. Les AG de grévistes devront dès le 7 se poser la question des suites. La réussite de cette étape sera déterminante pour l'ensemble des dossiers revendicatifs que porte le mouvement social. Dans le service public et laïc d'éducation, la gravité des attaques, notamment dans le second degré, entraîne des dégradations

considérables qui seront accentuées à la prochaine rentrée. L'action doit donc se développer aussi, dès septembre, sur les questions scolaires, pour un système éducatif apte à assurer la démocratisation et la réussite de tous les jeunes, l'amélioration de la formation et des conditions de travail des personnels. Le SNEP appelle les enseignants d'EPS des collèges et lycées, à se réunir et à débattre de l'action dès la prérentrée et à organiser les ripostes sur tous les fronts, tant spécifiques que généraux. Cela nécessite de faire les liens indispensables entre les différentes réformes en cours (*services publics, éducation, protection sociale, retraite, santé,...*), marquées par les choix politiques, économiques et sociaux d'austérité budgétaire, de réduction des dépenses de l'État, de remise en cause des droits et du pouvoir d'achat des salariés, etc.... Et dans le même temps de préservation des fortunes et profits éhontés ! Le SNEP appelle la profession à intervenir auprès des parents, de l'opinion, des élus, dès la prérentrée et les jours suivants (*tracts, conférences de presse, rassemblements,...*).

Le SNES, principal syndicat du second degré a décidé d'appeler à la grève le 6 septembre sur les questions scolaires et le 7, avec l'interprofessionnelle, sur la question des retraites. Le SNEP appelle les enseignants d'EPS à construire l'action avec l'ensemble des personnels, au sein des établissements scolaires et à participer à l'action de grève du 6, partout où la mobilisation décidée collectivement s'avèrera importante sans affaiblir celle du 7. C'est à cette condition que l'articulation entre les actions sur l'éducation et sur les retraites permettra de favoriser la montée en puissance du vaste mouvement social que nous entendons construire pour imposer la prise en compte de nos exigences. C'est donc une véritable dynamique qu'il s'agit de créer. En attendant cette rentrée de luttes, nous souhaitons à chacun et chacune de très bonnes vacances, tout en vous appelant à participer, où que vous soyez, aux initiatives revendicatives diverses qui seront organisées au cours de l'été.

Le Secrétariat National

Niches fiscales : ils ont osé la pantalonnade !

F. Fillon l'avait annoncé aux parlementaires : on allait voir ce qu'on allait voir. Le gouvernement avait décidé de s'attaquer aux niches fiscales (*montant annuel : 75 milliards d'euros en moins dans les caisses de l'État*).

E. Woerth, toujours ministre, à l'heure où ces lignes sont écrites (!) vient de rendre sa copie, confirmant que les promesses n'engagent que ceux qui y croient.

Deux mesures emblématiques illustrent bien le souci politique de protéger les plus riches et de taxer encore un peu plus le plus grand nombre :

- Suppression de l'abattement de 15% sur les charges sociales des chèques emploi-service pour l'emploi de personnes à domicile. Cela frappera d'abord les personnes âgées qui « profitent » de leur simplicité administrative et du moindre coût pour employer et déclarer des services divers.

- Fin du cumul entre l'Aide Personnalisée au Logement (APL), versée pour le logement étudiant et la demie part fiscale par enfant à charge. Cela confirme qu'il vaut mieux avoir les moyens d'habiter à proximité immédiate d'un centre universitaire ! Moins on est riche et plus le poids financier des études universitaires des enfants s'alourdira !

Les hauts revenus, toujours protégés par le bouclier fiscal, peuvent dormir sur leur deux oreilles : le gouvernement n'a pas touché aux niches les plus juteuses, par exemple celles de l'investissement immobilier (*Dom-Tom, loi Scellier*) qui génèrent des crédits d'impôts considérables (*plusieurs milliers d'euros par foyer fiscal et par an*).

Alain GOUDARD

Retraites : un projet inacceptable !

Premier recul du gouvernement, contraint de reporter la date butoir de dépôt des demandes, pour les mères de 3 enfants ayant 15 ans de service au 31 décembre 2010 et qui souhaitent bénéficier des modalités actuelles du calcul de la pension. Si cette décision permet d'atténuer le stress, elle n'en demeure pas moins psychologiquement déstabilisante pour nos collègues. Concernant la mesure elle-même, elle reste totalement inadmissible. Cette rupture de contrat est significative du mépris que le gouvernement porte à l'ensemble de ses personnels. Ce recul est néanmoins à mettre à la fois au crédit de la pression des organisations syndicales unanimes, dont les syndicats de la FSU, qui ont relayé les multiples interventions des collègues, de la mobilisation massive du 24 juin et de l'annonce d'une journée de grèves et de manifestations encore plus unitaire le 7 septembre. Pour autant, le gouvernement confirme sa volonté de mettre fin à ce dispositif de départ anticipé et plus largement de faire supporter sa réforme régressive essentiellement aux salariés. Il est en effet totalement injuste, inéquitable et inefficace, pour la pérennité du système par répartition, que 90% des efforts demandés reposent sur les revenus du travail, alors que les hauts revenus, les entreprises et produits financiers ne sont sollicités qu'à hauteur de 10% ! Dans le cadre de ce projet, les 5 millions de fonctionnaires paieraient le prix fort, notamment avec le relèvement des bornes d'âge (*de 60 à 62 ans et de 65 à 67 ans*), avec l'augmentation progressive de 3% du taux de retenues pour pensions qui aggraverait la perte de leur

pouvoir d'achat et la restriction de l'accès au minimum garanti. A eux seuls, les fonctionnaires contribueraient plus que le capital !

Le combat syndical pour un autre projet doit se poursuivre et s'amplifier. Pour la FSU, il est nécessaire de chercher de nouveaux financements pour assurer l'avenir du système de retraite par répartition.

Dans le même temps, rien dans ce projet n'est de nature à améliorer l'emploi. Bien au contraire, le gouvernement poursuit dans la fonction publique sa politique de suppression de poste d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite. Ce qui pénalise fortement l'entrée des jeunes dans la vie active stable. Le refus de satisfaire notre revendication de prise en compte des années d'études, rend, de fait, la durée d'activité pour une retraite complète totalement inaccessible. Rien de prévu non plus pour l'amélioration des conditions de travail et la prise en compte de la dimension collective de pénibilité, alors même que le dispositif de la CPA, dégradé depuis la réforme de 2003, resterait en l'état !

Pendant l'été, la campagne d'opinion va continuer ; diverses initiatives sont programmées dans plusieurs départements, avec des temps forts notamment autour du 13 juillet, date de la présentation du projet de loi au conseil des ministres. Alors pas de trêve pour les retraites, ni de trêve dans les luttes : participons, où que nous soyons, aux initiatives départementales programmées que l'on peut connaître en consultant le site de la FSU.

Anne GALMICHE



Misère pour les salaires !

Les organisations syndicales étaient conviées à la table des négociations sur les salaires dans la fonction publique. Mais l'attitude du Ministre, tant sur le fond que sur la forme, a contraint les organisations à quitter les réunions. Pour autant, nous n'entendons pas en rester là, les négociations doivent s'ouvrir sous d'autres bases et les mobilisations à venir devraient permettre d'y contribuer.

Sous la pression, le gouvernement a été contraint de tenir ses engagements d'une augmentation de 0,5% du point d'indice en juillet. Pour la négociation triennale 2011-2013, il prévoit un gel pour 2011 et reporte les décisions pour 2012-2013 au rendez-vous annuel. Inutile de le préciser, le pouvoir d'achat subira ainsi, de nouveau, une baisse que le gouvernement « anticipe » par le maintien du dispositif de Garantie Individuelle de Pouvoir d'Achat (GIPA).

Ce dernier ne concernera cette année que les fins de corps et de grades, excluant ainsi une bonne partie des collègues de ce processus censé « compenser » les pertes subies. Ce dispositif est bien loin de répondre à l'exigence de la revalorisation de tous les personnels.

Le gouvernement, dans le même temps, fait de l'indemnitaire et des primes, l'alpha et l'oméga du traitement, pour avancer sur la voie du salaire au mérite au détriment de la référence à la valeur du point d'indice.

L'augmentation des salaires, comme l'amélioration de nos conditions de travail et la création d'emplois statutaires, sont des mesures qui contribuent à la pérennité de notre système de retraites. L'augmentation des salaires, dans le contexte de crise que nous connaissons, serait un formidable coup d'accélérateur pour la croissance par une relance de la consommation. Mais au-delà, ces mesures sont également des conditions essentielles pour une véritable reconnaissance du métier d'enseignant. Pour les salaires, l'emploi et les retraites, tous ensemble en grève le 7 septembre !

Polo LEMONNIER

**PRISE EN CHARGE FINANCIERE
 pour les syndiqués***

Transport : prise en charge -20€

Train : remboursement sur la base SNCF 2e classe (pensez aux billets de réduction, familles nombreuses, Prem's...!). Une assurance annulation est vivement recommandée.

Pas de remboursement RATP.

Voiture : 0,21€/km (à partir de 3 personnes syndiquées transportées).

Hébergement

Il est souhaitable de privilégier l'hébergement militant/familial.

Néanmoins le SNEP vous donne la possibilité d'être hébergé les nuits des 12 et 13 novembre (400 places disponibles). Il se fera en chambre double.

** Le remboursement sera effectif dès la régularisation de la cotisation syndicale 2010-11*



Halle Carpentier
81 bd Massena
75013 Paris



12,13,14 novembre 2010
Halle Carpentier - Paris

A RETOURNER AU SNEP « EPSiliades »
76 rue des Rondeaux, 75020 Paris

En joignant votre chèque
 (à l'ordre du "SNEP" en indiquant au dos « EPSiliades »)

- INSCRIPTION
30 euros

NOM :

PRENOM :

ACADEMIE :

ADRESSE PERSONNELLE :

.....

Tél port.....

Mél.....

Syndiqué(e) en 09-10 10-11

Réservé aux syndiqués

Je désire un hébergement (voir prise en charge ci-contre)

- SOUSCRIPTION *
***Vaut droit d'entrée pour les étudiants**

1) Je ne pourrai pas être présent(e) mais j'apporte mon soutien financier à l'initiative du SNEP,

2) je suis étudiant(e) et je m'inscris (sur présentation de la carte scolarité 2010-11). Indiquer vos coordonnées dans la rubrique inscription ci-dessus

Je verse la somme de :

5€ 10€ Autre montant :